

ALERTE

Bulletin d'information

Mars - 2004,
numéro 4

EDITORIAL

Ce quatrième numéro du bulletin d'ALERTE est consacré au bilan des Etats Généraux de la Gérontologie.

Près de 2000 personnes ont été réunies dans les différentes initiatives préparatoires.

Leurs interventions ont donné lieu à un document de synthèse à la disposition des personnes intéressées auprès du Conseil Général.

C'est ce document qui devrait servir de base à l'élaboration du schéma gérontologique départemental.

L'association ALERTE répondra favorablement aux demandes qui lui seront faites pour poursuivre le travail initié à travers les Etats Généraux. Notre Assemblée Générale permettra de mettre en évidence les thèmes que nous aimerions voir traiter.

Jean Giard

Président de l'Association

Tél. 04 76 23 19 03

ou Tél. 04 76 40 84 19

**ASSEMBLEE GENERALE
Association "ALERTE"**

**MERCREDI 10 MARS 2004
A 17 H 30**

**Dans les locaux de la MGEN
rue de stalingrad à Grenoble**

ETATS GENERAUX DE LA GERONTOLOGIE

INTERVENTION DU PRESIDENT "ALERTE" ALPES CONGRES DU 26 JANVIER 2004

Nous arrivons au terme d'une démarche qu'ALERTE avait présentée comme devant être :

- d'écoute des personnes âgées elles-mêmes pour comprendre et mieux appréhender leurs aspirations, leurs besoins, leurs difficultés, leurs joies aussi... Les personnes âgées ont droit à la parole, un droit dont elles nous ont dit qu'elles en étaient trop souvent frustrées.

- d'analyse avec elles, leurs familles, leurs associations, les professionnels, des mutations sociales, économiques, culturelles, qui marquent cette population, mutations dues à l'évolution de la société dans son ensemble, mais aussi à la mise en place de réformes telles que l'APA, la démarche qualité, les CLIC... Nous avons besoin de leur mémoire pour

Vieillesse et solidarités : lettre aux députés

Vous allez être amené dans les semaines qui viennent à vous prononcer sur la création d'une caisse nationale de solidarité autonomie (CNSA) prévue dans le plan "vieillesse-solidarités".

L'association ALERTE après sa rencontre avec le directeur de cabinet de Monsieur Hubert FALCO a repris à l'unanimité de son Conseil d'Administration, la position soutenue par différents organismes comme la CNAMTS, CNAV, CCSMA, ACOSS et CNRPA :

- créer un système d'assurance du risque dépendance financé par la solidarité nationale à côté des branches maladie et vieillesse.
- veiller à une égalité de traitement car une gestion décentralisée ouvrirait la voie à une augmentation sensible des dépenses de gestion et à des disparités de traitement entre départements. Ce pourrait être également une nouvelle source de complexité administrative.
C'est pourquoi, nous pensons que la consultation doit se poursuivre et s'élargir à tous les intéressés. Nous nous tenons à votre disposition pour vous faire part de nos craintes

comprendre le présent et ouvrir les voies de l'avenir...

- de sensibilisation de la population, des élus, des pouvoirs publics afin de modifier une image trop souvent négative du vieillissement et des vieux. La vieillesse n'est pas une impasse thérapeutique et l'âge n'est pas à lui seul un facteur de dépendance.

Cette démarche citoyenne et participative avait pour objet immédiat de constituer un socle de propositions et de réflexions à partir duquel devrait s'élaborer le prochain schéma gérontologique départemental.

Nous sommes entrés dans une période d'élaboration, de négociations, de délibération avec une exigence : approfondir et concrétiser avec tous les intervenants du secteur gérontologique, les aspirations qui se sont dégagées de nos différentes initiatives et que je résumerai ainsi : **permettre à chacun jusqu'au bout de la vie de pouvoir vivre ses choix et ainsi de rester humain parmi les humains.**

C'est à ce niveau d'intervention que se situe l'action d'ALERTES :

- sur le plan politique, l'association ne détermine pas son action par rapport à l'échiquier politique classique de droite ou de gauche, mais uniquement par rapport à la politique gérontologique mise en oeuvre par le gouvernement ou les collectivités locales.

Nous défendons et nous soutiendrons auprès des pouvoirs publics quels qu'ils soient et à tous les niveaux, toutes les mesures qui permettront aux personnes âgées de bien vieillir.

Dans cet esprit, nous aborderons cette phase d'élaboration du schéma avec une double orientation :

participation constructive et vigilance.

Nous resterons attentifs au développement d'une politique gérontologique impliquant de considérer la personne âgée quelle que soit sa situation physique, sociale ou psychique comme une personne avec tous les droits afférents à la

personne, citoyenne à part entière, pleinement actrice de sa vie.

La question qui nous est aujourd'hui posée n'est pas celle du "Que faire ?", les travaux de ces Etats Généraux y répondent, et ce sera le rôle du schéma que de concrétiser en moyens les besoins qui se seront exprimés ; mais c'est la question du "comment faire ?" qui implique la participation de la société toute entière et pas seulement des différentes institutions qui concourront à l'élaboration du schéma.

Comment allons-nous agir ensemble pour que chacun ait une place à part entière avec des droits égaux et équitables ?

Comment allons-nous intervenir pour que le libre choix de la personne ne soit pas seulement un leurre ou un mythe ?

Comment allons-nous agir auprès du législateur pour obtenir les moyens de mettre en oeuvre les droits qu'il a lui-même reconnus ?

C'est à quoi va désormais s'engager notre association dont l'objectif ambitieux est de rassembler, alerter,

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par :
Association ALERTES (UDIAGE) - 1 et 3 place de Metz - 38000 GRENOBLE

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion la somme de :

8 euro (adhésion individuelle)

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Signature :